



## Régularisation par la circulaire valls

Par **Kenza12**, le **31/03/2017** à **17:37**

Bonjour à tous

J'ai besoin de votre aide svp

Cela fait plus que 4 mois que j'ai déposé une demande exceptionnelle au séjour pour conjoint en situation régulière.( circulaire valls)et j'ai eu l'attestation de dépôt. J'ai déposé un dossier complet ( selon les critères de demande) : 5 ans de présence en France, 4 ans de mariage, 2 enfants nés sur le territoire dont un est scolarisé et HANDICAPÉ,mon mon mari travaille ( j'ai joint? tous les fiches de paie), et aussi toutes les preuves de présence mais quand je suis partie à la préfecture pour demander l'avancement du dossier,la dame au guichet m'a dit que mon dossier n'est pas encore traité et que cette procédure peu aller jusqu'à 2 ans. Est ce normal ??Et comment je dois faire SVP. merci d'avance